

Jules Lebègue, lauréat du Concours de l'éco-conception Adelphe Millésime 2021

Au terme d'un concours où se sont affrontés 40 entreprises, la société Jules Lebègue remporte le Concours de l'éco-conception Adelphe Millésime 2021 avec comme porte drapeau la marque « J'en fais Saerment ».



Le Concours de l'éco-conception Adelphe Millésime 2021

La société Jules Lebègue est fière de remporter le Concours de l'éco-conception Adelphe dans la catégorie des entreprises de plus de 50 salariés. Organisé par Adelphe, filiale de Citeo, une société de services agréés par l'état, qui organise le recyclage des emballages ménagers pour les entreprises, ce trophée a pour objectif de récompenser les professionnels de la filière vins et spiritueux de leurs bonnes pratiques en matière d'éco-conception.

Sélectionné par un jury composé de 7 professionnels en mai dernier (Carlos de Los Llano, Conseil en environnement, Isabelle Dor, experte indépendante en éco-conception des emballages, Cécilia Gayard, Chargée du pôle Développement Durable ESPAC, Arnaud Jadoul, rédacteur en chef adjoint Emballages Magazine, Jean-François Robert, Directeur Technique Filières Fibreux et Verre de Citéo, Josquin Peyceré, Secrétaire général du Centre International Technique de l'Embouteillage et Valentin Fournel, Citéo), Jules Lebègue a finalement remporté le vote du public le 1er juillet dernier pour sa marque éco-conçue « J'en fais Saerment ».

« J'en fais Saerment »

Avec sa marque « J'en fais Saerment », Jules Lebègue remporte le Concours de l'éco-conception Adelphe millésime 2021. La société se distingue aux yeux du public à travers 4 axes :

- Un projet holistique, du vin au packaging. Alors que les vins sont tous certifiés bio, une réflexion profonde sur toutes les facettes du packaging a été menée. Un changement de verrerie a été opéré pour un flacon plus léger, conçu à partir de matériau recyclé et lui-même 100% recyclable. Il a également été décidé de supprimer la contre-étiquette et de faire de la capsule une tribune des engagements de la marque.

- Des résultats quantifiés. Les décisions marketing entraînent des conséquences concrètes sur le produit en termes de poids et d'utilisation de papier. Les équipes de Jules Lebègue ont estimé que le choix d'un flacon plus léger de plus de 25% du poids initial entraîne une économie de 21,75 tonnes de verre par an ! Avec la suppression de la contre-étiquette, c'est une économie de 25% de papier qui est réalisée, soit au total l'équivalent d'une surface de 600m² !
- Un éco-score mis en place avec le département Développement Durable d'AdVini et l'école Montpellier SupAgro. Cet outil a permis de mener une réflexion et de choisir les matières les moins impactantes sur l'environnement. Des encres à base pigmentaire végétale ont été sélectionnées. Le vernis de surimpression a été banni tandis que l'utilisation de papiers recyclés FSC écru a été généralisée.
- Des actions de sensibilisation et de formation des parties prenantes de Jules Lebègue à l'éco-conception ont été entreprises : en interne avec les collaborateurs, avec des clients de la grande distribution et du réseau traditionnel, ainsi qu'avec des fournisseurs.

La récompense de deux ans de travail

Jules Lebègue est particulièrement fier de cette distinction puisqu'elle vient récompenser la réflexion et la mise en œuvre d'un projet structurant et holistique de plus de deux ans. Comme l'explique Alban de Belloy, directeur général :

« Chez Jules Lebègue, l'éco-conception est devenu depuis 2019 un pilier de notre stratégie qui nous permet de réaliser notre mission : devenir exemplaire en matière de développement durable et emmener toute la filière des vins de Bordeaux avec nous ! Nos équipes ont effectué un travail considérable depuis 2 ans pour devenir pionnier sur le sujet et réduire l'empreinte carbone de chacune de nos cuvées en faisant preuve d'innovation et d'ingéniosité. Cette récompense est un fait marquant pour notre entreprise et nous donne envie d'aller encore plus loin dans notre démarche environnementale et sociétale. »

Engagé de longue date au sein de l'association SME (Système de management environnemental) lancée par le Comité Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, Jules Lebègue a fait du respect de l'environnement, de ses consommateurs et de toutes les parties prenantes qu'elle entraîne avec elle, une raison d'être. Cette démarche sincère et reconnue par le Trophée de l'Eco-conception Adelphe s'incarne aujourd'hui dans la marque « J'en fais Saerment ».



A PROPOS

Jules Lebègue

Jules Lebègue est un négociant bordelais historique, fondé en 1828 et basé au cœur du vignoble à Saint-Emilion. Rattaché à AdVini depuis 2006, c'est en 2019 que le développement durable et la RSE sont entrés au cœur des préoccupations de l'entreprise, au point d'en devenir la raison d'être. Forte de ses 12 millions de cols produits et commercialisés majoritairement à l'export, Jules Lebègue est aujourd'hui une entreprise leader sur les produits durables innovants, l'écoconception, les vins bios, ainsi que les blancs, les rosés et les vins de cépages AOP. Elle possède une expertise forte sur les bassins de production de Saint-Emilion, Bergerac/Monbazillac et dans le Médoc.

Adelphe

Société de services agréée par l'état, qui organise le recyclage des emballages ménages pour les entreprises, principalement issues du médicament, des vins et spiritueux et leurs entrepreneurs allant de la PME à l'ETI. Filiale de Citeo, elle assure cette mission pour le compte de 12 000 entreprises concernées par la Responsabilité Elargie du Producteur emballages ménagers. En 25 ans, Adelphe a développé un service spécifique de l'éco-conception à la déclaration des emballages, et mène des partenariats sur-mesure pour accompagner ses entreprises clientes dans leurs démarches RSE.



CONTACT PRESSE

Clément Holtz

Responsable Marketing et Développement des Ventes

Clement.holtz@juleslebegue.com